

# Jeunes et citoyenneté

La justice à la portée de tou·te·s

**L'association Jeunes et citoyenneté invite les lycéen·ne·s à se mettre – littéralement – dans la robe des magistrat·e·s et avocat·e·s. En ouvrant les portes du droit aux adolescent·e·s pour qu'elles et ils s'en emparent, elle agit en prévention des violences et pour l'égalité.**



**Texte de  
Sandrine Boucher**

**Jour d'audience ordinaire.** La présidente du tribunal écoute les réquisitions de la procureure. La victime a été entendue. Bientôt, il y aura les plaidoiries des avocat·e·s des deux prévenus dans une affaire de proxénétisme sur mineure. Sauf que sous la robe noire, ce sont des lycéen·ne·s qui jouent un rôle. La reconstitution de ce procès a été préparée minutieusement par ces adolescent·e·s de la région parisienne, accompagnés par l'association Jeunes et citoyenneté. « *La meilleure manière d'apprendre est d'expérimenter par soi-même* », observe Blandine Grégoire, directrice de l'association, diplômée en droit pénal et spécialisée en victimologie. Son objectif : faire comprendre le fonctionnement du droit et de la justice et, par là, diffuser des valeurs d'égalité femmes-hommes, de respect de soi et de l'autre, lutter contre le décrochage scolaire, éviter la récidive. Si Jeunes et citoyenneté propose également des expositions, des cafés autour des droits des femmes ou l'accompagnement de primo-délinquant·e·s, la reconstitution de procès représente une grande part de son activité.

## Changement de regard

Avant d'incarner avocat·e·s, magistrat·e·s, victimes ou prévenu·e·s, les élèves ont reçu une formation sur la justice et assisté à un vrai procès. Moment toujours

## Chiffres

Près de **250 000** enfants et adolescent·e·s sont suivi·e·s par les juges des enfants.

**4** affaires de violences sexuelles sur **10** ont été commises sur des mineur·e·s.

**30 %** des 18-24 ans pensent que « *les femmes peuvent prendre du plaisir à être forcées lors d'une relation sexuelle* ».

Près de la moitié des Belges (47 %) ont déjà été exposé·e·s à au moins une des formes de violence sexuelle, **48 %** des victimes avant 19 ans.

Sources : les chiffres-clés de la justice 2019 – ministère de la Justice; Infostat Justice, mars 2018 – ministère de la Justice; sondage Ipsos; sondage Amnesty International Belgique.

marquant : « *De nombreuses vocations pour les métiers du droit se ont révélées chez des jeunes qui avaient été emmené·e·s au tribunal par leur enseignant·e* », remarque la juriste. Les lycéen·ne·s choisissent ensuite « leur » affaire, créent leur personnage, constituent le dossier d'instruction, écrivent les arguments des un·e·s et des autres, organisent les termes du débat contradictoire, répètent...

La préparation de l'audience fictive prend plusieurs semaines. « *En incarnant la justice, les jeunes comprennent le sens des règles et des sanctions, développent leur esprit critique. Cette expérience les transforme en profondeur.* » Des adolescent·e·s ont ainsi pris conscience de la réalité de l'excision en France et, indifférent·e·s au sujet au départ, ont écrit des plaidoiries bouleversantes. Leur regard sur le viol ou la prostitution s'est renversé (non, ce n'est pas parce qu'elle portait une jupe qu'elle a été agressée; non, ce n'est pas par goût pour l'argent qu'une adolescente vend son corps...).

Les lycéen·ne·s se sont débarrassé·e·s au passage d'autres clichés sur la justice : pourquoi les procédures sont longues, ce qu'il se passe après le dépôt d'une plainte, à quoi sert une audience à huis-clos. Des adolescent·e·s étranger·ère·s se sont rendu compte de l'importance du rôle de l'interprète dans un procès et ainsi de la valeur de leur langue d'origine, certain·e·s envisageant même d'en faire leur métier. Beaucoup encore pensaient par erreur que la condamnation d'un·e membre de la famille rejaillissait sur tous les autres et pouvait ainsi les empêcher de trouver du travail. Blandine Grégoire observe : « *Apprendre que ce n'est pas le cas leur a redonné le sourire et confiance en l'avenir. Connaître la justice permet aux jeunes de devenir de véritables sujets de droit.* » ●

## Repères

**Création :** 2015

**Effectifs :** une présidente, une directrice, six bénévoles : avocat·e·s, correspondant·e·s ville-justice, assistantes sociales et assistants sociaux.

**Organisation :** Jeunes et citoyenneté est membre du réseau Educadroit, programme d'éducation des enfants et jeunes au droit. Autres partenaires : Centre Hubertine Auclert, Amicale du Nid, fédération GAMS, tribunaux judiciaires, communes d'Île-de-France.

**Site :** jeunesetcitoyennete.fr